

Procès Verbal n°16 . Réunion du vendredi 29 juin 2007

Assemblée générale ordinaire de l'association « Forestiers du Monde®-France »

Etaient présents,

En qualité de membres du bureau de l'association

Christine CABASSY-BEYLI (Trésorière), Jean-Noël CABASSY, (Présidence collégiale),
en qualité d'adhérents :

Vincent GILLET (Réfèrent Entomofaune), Jaime SAIZ,

Excusés en qualité de membres du bureau de l'association :

Sylvie JOUVENCEAU (Secrétaire), Pascal OBSTETAR (Présidence collégiale).

Excusés en qualité de membres du conseil d'administration :

Pascal CHARGERRE, Laurent GAUTHIER, François DUGAST

Lieu de réunion : Siège de l'Association, 42 B avenue Victor Hugo à Dijon

Horaire : 20h00 – 23h15

Ordre du jour (sujets abordés seulement) :

1 - Approbation du procès verbal n°15 du vendredi 29 janvier 2007

2 - Adhésions à l'association « Forestiers du Monde® »

3 - Evolution statutaire de la représentation internationale « Forestiers du Monde® - Cameroun »

4 - Création de la représentation locale « Forestiers du Monde® – Guyane Française »

5 - Conception de l'exposition 2007 relative à la biodiversité

« Le formidable voyage d'Euphy, le papillon ». *Etat d'avancement*

6 - Guide pédagogique « Bâtir la forêt. Ensemble luttons contre l'effet de serre ». *Promotion*

7 - Protection de l'environnement de la commune d'Ahuy (21) *Présentation de la démarche.*

8 - Création forestière pédagogique de l'Université de Bourgogne à Dijon.

Etat d'avancement

9 - Projet de réhabilitation écologique pédagogique.

Ancienne parcelle de la station d'épuration de Dijon-Longvic. *Etat d'avancement*

10 - Date à retenir sur votre agenda

1- Approbation du procès verbal n°15 de l'assemblée générale du vendredi 30 mars 2007

Le procès verbal n°15 de l'assemblée générale du 30 mars 2007 est approuvé.

2- Adhésions à l'association « Forestiers du Monde® »

Les adhésions des citoyens Suzanne CABASSY, Martine RUMMLER, Philippe MEIRIEU et Bernard PERRIN sont approuvées conformément à l'article 3 des statuts. Le titre de membre d'honneur est décerné à Philippe MEIRIEU au titre de sa contribution à la rédaction de la préface du guide pédagogique « Bâtir la forêt. Ensemble, luttons contre l'effet de serre ».

L'adhésion de la commune de Querrien (29), personne morale, représentée par son Maire Pierre MOYSAN est approuvée.

Les nouveaux adhérents déclarent avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur, de la charte déontologique et partager les valeurs humanistes et environnementales portées par « Forestiers du Monde® ».

L'attention des adhérents est attirée sur l'usage ordinaire en vigueur au sein de « Forestiers du Monde® » du courriel (courrier électronique) pour les convocations, les invitations et les diffusions d'informations.

Rappel : le montant de la cotisation annuelle 2007 est fixé à 20 € pour les personnes physiques et 40 € pour les personnes morales (paiement par chèque libellé à l'ordre de « Forestiers du Monde® » adressé au siège national ou après réception de la facture émise par FDM)

3 – Evolution statutaire de la représentation nationale « Forestiers du Monde® - Cameroun »

Dans le cadre de la coordination et l'élaboration des activités que souhaite engager « Forestiers du Monde® - Cameroun », il s'avère nécessaire de modifier certains articles des statuts de l'actuel Groupe d'Initiative Commune (GIC) pour légalisation de la dite association au Cameroun auprès des autorités administratives, pour la reconnaissance d'organisation non gouvernementale et d'utilité publique. En effet, les champs d'action de l'actuel GIC étaient limités. Les propositions de nouveaux statuts et de nouveau règlement intérieur ont été adressées le 22 juin 2007 au siège mondial de « Forestiers du Monde® » pour accord.

Sous réserve de modifier l'article 1 précisant que « Forestiers du Monde®-Cameroun » est la représentation nationale Camerounaise de l'Organisation Non Gouvernementale Environnementale (ONGE) « Forestiers du Monde® », et de rajouter un article 24 précisant les relations d'information avec « Forestiers du Monde®-France » les propositions de nouveaux statuts sont approuvées.

4- Création de la représentation locale « Forestiers du Monde® - Guyane Française »

Approbation pour la création de la représentation départementale outre-mer « Forestiers du Monde® – Guyane Française ». Bernard PERRIN est désigné correspondant de cette représentation conformément à l'article 4 du règlement intérieur. Notification au préfet de Guyane-Française sera faite sous huitaine conformément à l'article 12 des statuts.

Coordonnées : Forestiers du Monde® – Guyane Française

Bernard PERRIN

Maison forestière

Route Nationale 2

Le Bourg

97351 MATOURY

Guyane Française

adresse électronique : bernard.perrin-gsell@wanadoo.fr

5 - Conception de l'exposition 2007 relative à la biodiversité « Le formidable voyage d'Euphy le Papillon ».

Notre illustrateur Emmanuel BEAUDESON nous a fait parvenir deux nouvelles mises en pages prenant en compte les évolutions demandées. Il nous appartient désormais de valider les propositions avant de procéder à la correction syntaxique, grammaticale et orthographique. La maquette de cette exposition est présentée à la Fondation Nicolas HULOT pour la Nature et l'Homme en vue d'obtenir un « coup de cœur ». L'exposition est programmée pour présentation au public du **lundi 8 au samedi 13 octobre 2007** au Centre Commercial de la Toison d'Or à Dijon. Nous vous remercions de faire connaître vos disponibilités pour assumer l'animation.

6 - Guide pédagogique «Bâtir la forêt. Ensemble luttons contre l'effet de serre ». Promotion

Madame Isabelle BOUCHER DOIGNEAU missionnée par le Groupement des Commerçants de la Toison d'Or afin d'orchestrer le lancement médiatique de ce guide a élaboré le dossier de presse à cet effet. Une première information diffusée via internet aura reçu un écho très favorable. Une trentaine de guides ont d'ores et déjà été adressés par voie postale sur demandes, en France, en Belgique et en Algérie. La promotion régionale (Bourgogne) est programmée en octobre 2007 à l'occasion de l'inauguration de l'exposition « Le formidable voyage d'Euphy, le papillon » au Centre Commercial de la Toison d'O à Dijon. Les partenaires de ce premier tirage seront invités.

L'ensemble des adhérents de FDM ont été destinataires du guide. L'école élémentaire d'Ouges, le RPI de Premeaux-Prissey-Quincey ainsi que l'école d'Arleuf ont été dotés d'exemplaires destinés aux écoliers. Des exemplaires ont également été adressés à « Forestiers du Monde® – Cameroun » qui envisage sa déclinaison et son adaptation locale avant diffusion ciblée sur le territoire camerounais. A ce titre, Forestiers du Monde-France engagera toutes les démarches pertinentes pour tenter de réunir le financement nécessaire à ce projet d'édition locale.

7 - Engagement de « Forestiers du Monde® – Côte d'Or » protection de l'environnement de la commune d'Ahuy (21) Présentation de la démarche.

A l'occasion de la fête de la nature des 19 et 20 mai 2007 et notamment de l'animation pédagogique relative à la découverte des papillons locaux encore présents sur les espaces naturels d'Ahuy (21), une discussion fut engagée avec le Maire de la Commune d'Ahuy au sujet de l'utilisation et l'épandage d'herbicides sur le territoire communal. Le Maire propose d'accueillir « Forestiers du Monde® » en séance du Conseil Municipal courant septembre 2007 afin d'étudier les solutions pour limiter voire supprimer tout épandage d'herbicides chimiques sur le domaine public de la commune. Une stratégie est élaborée afin d'accompagner le conseil municipal d'Ahuy dans cette démarche innovante pour une commune de l'agglomération dijonnaise dont nous espérons qu'elle devienne un exemple à suivre. Un courrier sera adressé au Maire de la commune pour préparer au mieux cette intervention devant le conseil municipal. Jaime SAIZ accepte de suivre ce dossier.

8 – La création forestière pédagogique biodiverse de l'Université de Bourgogne. Etat d'avancement

Le projet d'implantation forestière écologique par collectifs, élaboré par Bernard LECLERCQ, fut remis au laboratoire d'écologie de l'Université de Bourgogne pour critiques et observations. Sur le site du campus de l'Université de Dijon, 9 collectifs pour une surface d'environ 900 m² sont proposés pour cette création forestière biodiverse, première expérience du genre. En effet, au delà de la simple diversité des essences arborées et arbustives, les collectifs circulaires exploitent également, par la disposition des plants et leur taille, l'effet lisière qui pourra donc s'exprimer en périphérie du collectif. Les compositions arborées et arbustives de ces collectifs sont variables et élaborées selon le facteur de présences actuelles de ces espèces sur le territoire national (espèces locales, espèces méridionales, espèces « mixtes »). Le caractère pédagogique du projet est unanimement reconnu : une première liste non exhaustive de sujets pour des Travaux Pratiques d'étudiants de cycle Licence 2 et Master 1 est présentée en réunion. En l'absence de réplifications possibles, pas de reconnaissance possible du caractère expérimental de notre démarche. Cependant, engagement est pris de profiter de toutes les futures créations forestières pédagogiques (Arleuf, Villers la faye, Ouges, etc.) pour répliquer un ou plusieurs collectifs implantés sur le site du campus universitaire de Dijon. Le projet de réhabilitation écologique pédagogique de l'ancienne station d'épuration de Dijon-Longvic devrait ainsi permettre une première réplification de 3 collectifs sélectionnés par l'Université de Dijon. Les pépinières NAUDET sont officiellement sollicitées pour fournir les plants de ces collectifs dans le cadre d'un partenariat au regard du caractère novateur de cette création forestière pédagogique par installation de collectifs biodivers.

Le projet de création forestière pédagogique biodiverse du Campus de l'Université de Dijon est programmé pour la semaine 47 ou 48, le 25 novembre 2007, « la Sainte Catherine où tout bois prend racine » étant un dimanche.

9 -Projet de réhabilitation écologique pédagogique. Etat d'avancement Station de traitement des eaux usées de Dijon-Longvic

La convention tri-partite (Lyonnaise des Eaux, Syndicat Mixte du Dijonnais chargée par Le Grand Dijon (Agglomération dijonnaise) des questions relatives à l'alimentation en eau et « Forestiers du Monde® - Côte d'Or ») fut signée le 5 avril 2007. Ce projet est désormais lié au projet de création forestière pédagogique biodiverse de l'Université de Dijon qui émettra un choix pour l'implantation de trois collectifs répliqués. Un accord de principe, incluant un suivi scientifique par les étudiants en écologie de l'Université de Dijon est demandé par le bureau ARES chargé de l'instruction de ce dossier, aux deux autres parties à la signature de la convention.

10 - Date à retenir sur votre agenda : prochaine assemblée générale vendredi 14 septembre 2007 Ces assemblées sont l'occasion de faire un point sur les dossiers en cours.